successivement, pour chaque phase du cérémonial, de sept heures du matin à une heure de relevée. « La seule incorrection, écrit un de nos confrères, que Charles X se permit, ce fut de déposer de temps en temps la couronne de Charlemagne, un tantinet pesante, et de l'échanger contre une couronne plus portative, faite de simples diamants. Il préféra déjeuner avec celle-là. « Mais, à côté de la dalmatique royale, vous trouverez le costume que MM. les pairs portaient à la cathédrale de Reims : l'épée en verrouil, les manchettes et le jabot de dentelles, l'habit à la française, le gilet de satin bleu du roi, la culotte courte, les bas de soie et les escarpins à boucle d'argent.

Victor Hugo, qui assistait au sacre, portait ce costume de gala, mais avec une croix toute neuve sur son habit. Le « Moniteur » du 29 avril avait, en effet, inséré cet avis : « Le roi a nommé MM. Alphonse de Lamartine et Victor Hugo, chevaliers de la Légion d'honneur ». Lamartine n'alla pas à Reims, mais, comme son confrère en promotion et en poésie, il composa sa Cantate du sacre, imprimée, comme celle de Victor Hugo « avec tout le luxe typographique des presses de l'imprimerie royale ». Charles X soignait les poètes.

Marcel FRANCE.

LES RÉCOMPENSES DU SALON

Paris, 25 mai. — Voici la suite des résultats du vote des médailles dans la section de peinture :

MM. Tessier, Louis-Adolphe; Belle, Louis; de Forsberg, Nils; Quittner, Rudolf; Cuzes, Clovis; Galand, Léon; Birbey Oswald; Clement-Brun, Gérard; Mlle Minier, Suzanne; Mme Delacroix-Garnier, Paule; Vergeaud, Armand; Mlle Adour, Pauline; Avigdor, René; Patry, Edouard; Jongers, Alphonse; Mlles Vallayer-Moutet, Pauline; Des Clayes, Gertrude; Térouanne, Magdelaine; MM. Tollet, Tony; Caputo, Ulysse; Vogel, Hermann; Canniccioni, Léon-Charles; Adlé-Vidal, Victor; Mme de Ladevèze-Cauchois; Bergès, Joseph; Weisser, Charles L.-A.; Lyons, Arthur-J.; Tranchant, Pierre; Lorieux, Alfred; Roux, Paul; Redfield, Edward; Streeton, Arthur; Matisse, Auguste; Regereau, Paul.

FAITS DIVERS

ENFANT ASSASSINÉ

Hier matin, à Evreux, des trimardeurs qui avaient couché à la belle étoile, sur le pré du Bel-Ebat, découvraient le cadavre d'un enfant d'une douzaine d'années, couché sur le ventre, une joue contre le sol. Il portait au ventre une horrible blessure laissant voir les intestins, que retenait une main crispée sur sa chemise. Le cou présentait des traces de strangulation et des égratignures paraissant provenir de coups d'ongles. Le pauvre petit avait aux narines une écume sanglante et ses lèvres, toutes noires, étaient retroussées en un affreux ricius.

L'identité de la victime fut vite établie. C'est le jeune Edouard Bouillet, dont les parents tiennent un débit rue Grande, 89.

Le pauvre enfant allait avoir douze ans au mois de juillet. Dimanche dernier, il avait tourmenté sa mère pour qu'elle le laissât aller à la représentation d'un cirque installé sur le pré du Bel-Ebat. Mme Bouillet y avait consenti et le petit garçon était parti après dîner, emportant une affiche comme les cirques de passage en déposent dans les établissements publics et qui donnent droit à l'entrée gratuite. Cette affiche a été retrouvée sur lui, ce qui prouve qu'il n'était pas entré au cirque.

La représentation avait pris fin à dix heures et demie. Mme Bouillet avait cherché en vain son fils pendant une grande partie de la nuit. Elle apprit ainsi qu'il avait été vu pour la dernière fois à neuf heures et demie devant l'entrée du cirque.

L'autopsie a établi que la mort était due non à la strangulation, mais à l'étouffement produit par une hémorragie interne. Cette hémorragie a été provoquée par l'écrasement du foie et du poumon droit causé par des coups violemment portés sur le ventre.

Le coup de couteau avait seulement éraflé le foie et l'estomac. Il a dû être donné après la mort ou peu de temps avant.

UN PROFESSEUR MORDU PAR UNE VIPÈRE

M. Perret, professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie, prenait part, dimanche dernier, à une excursion d'herborisation près de Mantes. Au cours d'une démonstration, il fut piqué à la main droite par une vipère. Il reçut immédiatement les soins nécessaires, et son état n'a rien d'inquiétant.

Le professeur a pu se rendre hier à son laboratoire.

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Un accident d'automobile s'est produit hier soir, vers sept heures et demie, dans la côte rapide de Robinson. Trois voitures se suivaient à vive allure, cherchant à se dépasser; la dernière venait de prendre la tête lorsque l'un des pneumatiques éclata. L'automobile fit une embardée et se renversa sur le bas-côté de la route.

Le chauffeur, Emile Barbery eut la jambe droite fracturée; les quatre voyageurs qui se trouvaient dans la voiture, M. Hollmann, bijoutier, M. et Mme Reffet, Mme Cartier, furent également blessés, mais moins grièvement.

SUICIDE D'UN AMÉRICAIN A VERSAILLES

Un jeune américain, M. Edward Stanford, qui était descendu depuis quelques jours dans un hôtel de la rue des Réservoirs, à Versailles, a été trouvé pendu hier matin dans sa chambre à coucher.

M. Stanford, qui était pourvu d'un conseil judiciaire, devait une somme assez considérable à son hôtel. Il s'efforçait d'oublier ses ennuis en absorbant force de gin et whisky.

Le frère de M. Edward Stanford, qui habite Paris, est arrivé à Versailles et est allé à l'hôpital réclamer le corps du suicidé afin de lui rendre les derniers devoirs.

LA GRÈVE DES P.T.T.

LE SABOTAGE DANS LA RÉGION

La grave affaire d'Arras

D'après certains renseignements, on peut évaluer à une bonne centaine le nombre de correspondances « sabotées » découvertes à la décharge publique d'Arras, et dans ce nombre, bien entendu, on ne comprend que les correspondances dont les adresses et cachets sont encore lisibles.

Nous avons dit précédemment qu'on avait découvert des mandats et des valeurs diverses. Il y a lieu d'ajouter à la liste de ces objets, un télégramme, des boites d'échantillons, etc.

Lundi, on aurait encore découvert un pli recommandé portant le timbre du 1er mai.

Détail curieux et déconcertant : parmi les lettres on en a trouvé un certain nombre à demi-décachetées : l'individu qui s'est livré à cette besogne voulait-il s'assurer s'il n'y avait pas de « bon de poste » ou de « billet de banque » ou encore en faisant du « sabotage » pour le « sabotage », voulait-il, en décachetant à moitié ces lettres laisser croire au balayeur du bureau que ces plis devraient être considérés comme bons à jeter au cas où il se serait aperçu de quelque chose d'anormal?

Cette affaire, qui prend de très graves proportions, cause une grande émotion dans la région.

BANQUE
HENRI LEMAN
MOUSCRON (Belgique) TOURNAI
Maison fondée en 1780
Banque - Escompte - Change
Fonds Publics - Coupons - Assurances
Location de COFFRES-FORTS de toutes dimensions
Garde de Valeurs à découvert

AUTOMOBILISTES, n'employez que PANTIN, RAPANT VITTU, 15, rue du Ballon, à Saint-Maurice-Lille. 166.8

LE TOUR DE BELGIQUE

Classement officiel de la 3e étape

1. Duboc; 2. Cruchon; 3. Alavoine; 4. Van Houwaert; 5. Dupont; 6. Cornet; 7. Spiessens; 8. D'Hulst; 9. Faber; 10. Colsaet; 11. Devroye; 12. Beyens; 13. Kranskens; 14. Hanlet; 15. Dambremont; 16. Sarolea; 17. Pirlot; 18. Lambert; 19. Devoghelaere; 20. Braun; 21. Lambot; 22. Lesgourgues; 23. Smit.

Le classement général officiel des trois premières étapes

1. Duboc; 2. Alavoine; 3. Van Houwaert; 4. Dupont; 5. A. Kranskens; 6. Devroye; 6. Cruchon; 8. Spiessens; 8. Cornet; 10. Hanlet; 10. Faber Ern.; 12. D'Hulst Vincent; 13. Colsaet; 14. Pirlot; 15. Lesgourgues; 16. Beyens; 17. Abel Devogelaere; 18. Dambremont; 19. Lambert; 20. Sarolea; 21. Braun; 22. Smit; 23. Renault.

Ces vingt-trois coureurs restent seuls classés pour les trois dernières étapes

La 4e étape

Aujourd'hui mercredi, 4e étape : Charleroi-Namur (172 kilomètres).

SAVON DU CONGO BLANCHEUR DU TEINT Victor Vaissier 64911

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Aujourd'hui, 26 mai :

SOLEIL : *Lever à 4 h. 9; coucher à 7 h. 46.*
LUNE : *Nouvelle du 19; premier quartier le 27.*
AUJOURD'HUI : *St Philippe de Néri* DEMAIN : *Ste Caroline.*
A 8 H. ½ DU SOIR, A LA MAIRIE : *Réunion du Comité civil des fêtes.*

L'association des Anciens Elèves de l'Ecole des Arts industriels, en 1908

Nous avons promis de donner une analyse du très substantiel rapport qui fut lu, dimanche dernier, au cours de l'assemblée générale de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale des Arts Industriels, par M. Fernand Florquin, le sympathique secrétaire général administratif.

Ce document nous met au courant, par le menu, de la vie et des travaux de cette brillante Association pendant l'année écoulée. Le fait marquant a été la fusion de la « Revue Textile » et du « Bulletin de l'Association » en un seul organe, la « Revue Textile et des Arts Industriels » qui est l'organe de l'Association. « Elle s'enorgueillit, dit le rapporteur, sous la magnifique couverture dont l'a parée Charles Quennoy, de technique ardue, de renseignements judiciaires et commerciaux et de notes d'art placées dans la promiscuité payante, de quelques réclames. » C'est une tribune à nos idées, une source d'intéressants documents professionnels, une encyclopédie industrielle et commerciale que nos sociétaires reçoivent gratuitement chaque mois. »

En échange, le secrétaire général demande aux sociétaires d'apporter à la revue, leur collaboration, les uns par des articles cadrant avec leurs aptitudes professionnelles, les autres par des annonces. Déjà, se sont offerts les concours précieux de MM. Corman, Dantzer, Gantier, Lagache, Mézière et Philippe, comme chefs de sections; Dalmao, Dupré, Rolduvez et Peltier, comme traducteurs; Champier, Sératzki, Lagache, Gautier, Bergerat, Corman, Deschamps, Decopp, Heinrich, Loizeau, Philippe et Sonneville, comme rédacteurs d'articles, et Gaston Sabbe, enfin, qui a assumé la lourde tâche de secrétaire de la rédaction et de correspondant de la tribune publique.

A l'instar d'autres sociétés, le Comité va étudier, dans un but d'émulation, l'organisation de concours pour lesquels il sollicitera des unions patronales ou des grands industriels, programmes et récompenses.

La bibliothèque de l'Association a fait, depuis un an, 103 prêts d'ouvrages et a reçu 90 lecteurs. Son importance augmente tout doucettement par les différents abonnements, entretenus avec soin. Il serait désirable que les sociétaires pressent l'habitude d'envoyer les volumes qui moisissent sans profit dans leur bibliothèque.

Le service de placement, dirigé avec dévouement par M. Louis Duforest, a rendu beaucoup de services, il a reçu plus de 120 lettres et de 500 visites depuis un an, pour 36 offres d'emplois et 53 demandes.

Le recrutement des sociétaires se fait normalement, et malgré de trop nombreuses radiations d'adhérents se faisant tirer l'oreille pour payer leur cotisation, le chiffre s'en élève maintenant à 900, en attendant le millier, ce qui ne saurait tarder si chacun veut faire un peu de propagande autour de soi.

Nous trouvons dans le rapport, un souvenir ému aux disparus, MM. Louis Rousseau et Charles Juncker, membres honoraires.

C'est ensuite un mot sur les fêtes d'hiver dont le succès va grandissant. Enfin, le document se termine par un éloge de MM. J.-J. Weerts, le distingué président de l'Association.

Les Fêtes du Cul-de-Four

Il nous a été donné de voir les costumes qui vont servir à la fête du Soleil et ce n'est pas sans un mouvement de surprise que nous avons contemplé cette gamme de coloris, d'une fraîcheur exquise et d'une variété à peine croyable.

Les affiches ont bien parlé de l'arc-en-ciel décomposé en 59 tons, mais ce qu'elles ne disent pas c'est le souci de la perfection qui a présidé l'ordonnance de tout ce cortège costumé.

Pour ne citer qu'un exemple, les enfants accompagnant le char de la moisson, sont vêtus de toutes les nuances que prend le blé, depuis le moment où sa tige sort timidement de terre jusqu'à l'époque où il tombe sous la faulx du moissonneur. Rien que pour cela, il y a une vingtaine de coloris passant du vert cru au jaune serin, pour aboutir à l'or et au roux des blés mûrs. Et il en est de même pour la Vendange et la Fleur.

Si nous nous étendons sur ce point, c'est pour mieux faire ressortir le mérite du teinturier qui a su préparer toutes ces belles choses et le teinturier en l'espèce, c'est tout simplement, excusez du peu, l'Ecole Nationale des Arts Industriels.

M. Champier, avec sa bonne grâce habituelle, a mis le cours de teinture à la disposition du Comité du Cul-de-Four, et le distingué professeur, M. Lagache a profité de l'occasion pour montrer ce qu'on savait faire à l'Ecole.

On voit parfois dans les expositions de soi-disant travaux d'élèves exécutés le plus souvent par le professeur quand ce n'est par des personnes étrangères; ici, les membres de la Commission ont pu se rendre compte que tout était fait par les élèves sous la direction avisée du professeur.

Le Comité nous prie d'enregistrer cette attestation et d'adresser publiquement ses remerciements et félicitations à MM. Champier et Lagache, ainsi qu'aux élèves Gutierrez, Aracil et Dechaineux. Inutile de dire que nous nous chargeons avec plaisir d'une aussi agréable mission.

Avis important. — Les jeunes filles inscrites pour le cortège sont priées de se présenter jeudi matin, au Foyer Fraternel, rue de la Basse-Masure, de 9 heures et demie à 11 heures et demie pour la remise des costumes.

Les Fêtes du Pile

Voici le programme des fêtes du Pile (journées des samedi 29 et dimanche 30 mai). Nous donnerons prochainement celui de la journée du lundi :

Samedi, à 8 heures ½ du soir, place de la Gare du Pile, salves d'artillerie. Grande retraite aux flambeaux organisée par des sociétés musicales, gymnastiques et vélocipédiques (fanfares, clairons et tambours). 500 porteurs de lanternes vénitiennes. Les lanternes, flambeaux et feux divers seront portés et exécutés par des sociétés, voitures, vélos illuminés et le phare du Pile. Rassemblement au Sartel. Itinéraire : Sartel, boulevard de Beaurepaire, rues Molière, Sévigné, place de la Gare du Pile, rues de Valenciennes, Brame, de Tournai, place des Trois-Ponts, rues Victor-Hugo, Alfred-de-Musset, boulevard de Mulhouse, rues Fénelon, Bourdaloue, de Mons, du Pile, Molière, boulevard de Beaurepaire, Sartel, dislocation.

Dimanche 30 mai 1909. — A 1 heure ½ précise du soir, arrivée des sociétés rue d'Anzin, chez M. Albert Vanasse, pour les vins d'honneur. Formation du cortège par toutes les sociétés. — A 2 heures précises, au Sartel, formation et défilé du cortège. — A 2 h. ½, le comité passera la revue et le départ du cortège aura lieu aussitôt. Itinéraire : Sartel, boulevard Beaurepaire, rues Molière, Sévigné, place de la Gare du Pile, rues de Valenciennes, d'Anzin, Brame, de Tournai, place des Trois-Ponts, rues des Trois-Ponts, Victor-Hugo, Alfred-de-Musset, boulevard de Mulhouse, rues Fénelon, Bourdaloue, de Mons, du Pile, contour de la place Carnot, rues du Pile, Molière, boulevard de Beaurepaire, Sartel (dislocation).

Aussitôt la dislocation du cortège, grands concerts sur différents kiosques; fête cycliste, fête de gymnastique, carrousel en voiture, fête d'escrime, concours de pêche, ascension du ballon, bal populaire, bal travesti, fête de nuit.

Ordre du cortège : 1. Gendarmes à cheval; 2. Un groupe de cavaliers; 3. Fanfare du Nord-Touriste; 4. La section vélocipédique de L.V.N.; 5. Fanfare cycliste « Les Gais Pédaleurs de la Marlière »; 6. Les sociétés cyclistes de Roubaix, des environs et de la Belgique; 7. « La Concordia Harmonie », Roubaix; 8. Chorale « Les Amis Réunis », Roubaix; 9. Fanfare des trompettes « Les Enfants du Nord », Roubaix; 10. Char réclame; 11. Société d'arme « La Redoutable », Roubaix; 12. « Les Joyeux Accordéonistes »; 13. Les sociétés de pêche de Roubaix, des environs et de la Belgique; 14. Char réclame; 15. Fanfare des trompettes « Le Ralliement », Wattrelos; 16. Sujets excentriques; 17. Les voitures décorées; 18. Les vélos fleuris; 19. Fanfare de Beaurepaire, Roubaix; 20. Char réclame; 21. Les voitures du Carrousel; 22. Fanfare des « Amis Réunis », Tourcoing; 23. Société de gymnastique « La Gauloise », Wattrelos; 24. Société de gymnastique « Les Intrépides du Pile », Roubaix; 25. Société de gymnastique « L'Abeille »; 26. La Philharmonie du Crétinier, Wattrelos; 27. Char de la « Bouchée de Pain », attelé de 16 chevaux; 28. L'ambulance; 29. Les quêteuses; 30. Les contrôleurs; 31. La Commission; 32. Gendarmes à cheval.

Voitures les mieux décorées participant au cortège : 1er prix, 10 fr.; 2e, 5 fr.; 3e, 3 fr. — Concours individuel pour cyclistes isolés, c'est-à-dire ne faisant pas

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

LA SOIRÉE POLITIQUE

Scandales sur scandales. — L'affaire Dupont se corse. — Le rôle de M. Thomson

Paris, 25 mai. — On est très effrayé, dans le monde politique, des scandales qui se succèdent sans interruption et achèvent de discréditer le Parlement. D'autres scandales, plus retentissants encore, sont annoncés, et on se demande pourquoi le gouvernement laisse étaler toute cette bouc. On sait fort bien que les révélations, dont le pays tout entier va frémir et restera écœuré, marquent les phases de la lutte sourde de deux factions aux prises pour le pouvoir. Les choses devant aller en se gâtant de plus en plus et les passions augmentant chaque jour, on finira peut-être par connaître toutes les plaies qui rongent le pays.

L'étouffement

En attendant, l'affaire Dupont est loin d'avoir donné tout ce qu'elle porte dans ses flancs. On apprend ce soir, que M. Vendenbruck Dupont, israélite de marque, comme nous l'avons dit, a épousé une cousine du Dreyfus de la grande affaire. La consternation est au camp des combistes et des dreyfusards.

D'autre part, beaucoup persistent à dire que les opérations auxquelles se livraient Vendenbruck sont bien plus graves que celles dont on a parlé. D'autres charges pèseraient sur lui, qu'on n'a pas osé dévoiler encore. On dit que M. Thomson n'ignorait rien des agissements de son subordonné et quelques-uns vont jusqu'à le mettre directement en cause.

En tout cas, on a trouvé surprenant qu'un fonctionnaire ait pu enlever à un ministère qui intéresse directement la défense nationale, deux malles pleines de papiers.

Il se confirme que la commission d'enquête se trouve maintenant obligée de mettre en cause de telles personnalités, qu'elle hésite devant les responsabilités à prendre. Quelques-uns de ses membres voudraient s'arrêter là, car au bout, ce serait le procès de plusieurs ministres, le procès des parlementaires. Il faut étouffer, dit-on, avec des airs affolés, mais d'autres ne veulent pas se faire les complices de l'étouffement et l'on sent qu'un véritable drame se passe à la commission d'enquête, et aussi dans les hautes sphères politiques.

Les Scandales de la Marine

Les perquisitions

Paris, 25 mai. — Nous apprenons que l'officier de marine qui dirigeait les perquisitions, rue Boissière et boulevard Montparnasse est, non un capitaine de frégate, mais un capitaine de vaisseau, le capitaine de vaisseau Barthes. C'est vers sept heures, que les documents saisis ont été rapportés sous scellés au ministère de la Marine dans deux taxis-autos et montés au cabinet du ministre.

Paris, 25 mai, 9 heures. — Au moment où les deux voitures automobiles emportaient de l'Ecole d'application du génie maritime, les documents et la correspondance saisis dans son cabinet et renfermés dans quatorze cartonniers, M. Dupont, placé sur le perron de l'Ecole, assistait, en affectant de sourire à ce déménagement.

Après l'opération judiciaire, M. Dupont a déclaré à des journalistes, qui lui demandaient des renseignements relativement à la perquisition, qu'appartenant à l'armée, il ne pouvait absolument rien dire.

Les fraudes dans la marine

L'affaire Téry

Paris, 25 mai. — Le juge d'instruction Chénebenoit s'est occupé aujourd'hui de la plainte en diffamation déposée, comme on sait, par quatre fonctionnaires du ministère de la Marine, contre M. Gustave Téry, l'accusant de complicité dans les malfaçons et fraudes de la marine.

M. Chénebenoit a d'abord reçu les dépositions de MM. Aumey, Daquand et Havet, trois des fonctionnaires plaignants, puis il a procédé à l'interrogatoire de M. Gustave Téry, qui était assisté de Me Moreau Giaffery. M. Chénebenoit a donné lecture à M. Téry des dépositions des plaignants, puis il a voulu procéder à son interrogatoire. M. Téry a alors fait la déclaration suivante :

Le but que je me proposais était d'attirer l'attention de l'opinion publique et par cela même celle des pouvoirs publics, sur les malfaçons et fraudes commises par les fournisseurs de la marine. Je me contente de constater que ce but est atteint. M. Empis ayant, dans sa déposition, constaté que les faits allégués par moi étaient exacts et qu'il en avait saisi le cabinet du ministre de la Marine, je me réserve de faire la preuve devant la Cour d'assises.

M. Téry, interrogé à la sortie par les journalistes présents, s'est déclaré enchanté de la tournure que prend l'affaire et fait observer que les démarches faites par la Commission d'enquête près des autorités judiciaires, ont été provoquées par sa campagne.

Les fonctionnaires me poursuivent, a-t-il dit. Il ajoute qu'ils ne sont pas d'accord dans leurs dépositions. M. Empis soutient, en effet, que les fraudes et malfaçons signalées par moi existent, qu'il en avait saisi régulièrement le cabinet du ministre, qui aurait arrêté l'affaire. Ses collègues, sans contester l'existence matérielle des fraudes, affirment cependant que, contrairement à ses dires, les poursuites n'auraient pas été arrêtées par le cabinet, qui aurait, au contraire, prescrit une enquête supplémentaire. Cette réponse constitue un sophisme. En résumé, les quatre fonctionnaires se sont mis à table et ont mangé le morceau, chacun à sa manière. Pour moi je considère l'instruction comme terminée. Nous nous retrouverons prochainement devant les assises.

Après la Grève

A LA C. G. T.

Paris, 25 mai. — Le comité confédéral s'est réuni, ce soir, rue Grange-aux-Belles, afin d'examiner les conclusions à tirer de la dernière tentative de grève générale. La discussion a pris fin après minuit et le comité s'est ajourné à demain.

La réintégration des révoqués

Le comité central de défense du droit syndical des salariés de l'Etat, des départements, des communes et des services publics a examiné ce soir, la situation créée par la grève des postes.

Il a décidé d'entreprendre une campagne d'agitation pour amener la réintégration des révoqués. Une intervention aura lieu auprès du parti radical pour lui demander l'application de sa décision du congrès de Dijon, en faveur de la réintégration.

Des démarches seront également tentées au Sénat au sujet de l'examen du projet d'amnistie, dont on demanderait l'extension aux fonctionnaires révoqués. Un ordre du jour de protestation contre l'arbitraire gouvernemental a été voté. Des mesures ont été arrêtées pour provoquer la constitution immédiate des fédérations départementales du prolétariat. Elles se tiendront en contact permanent avec l'organisation centrale pour la préparation de la campagne de défense du droit syndical sur le terrain électoral.

Demande d'amnistie

Paris, 25 mai. — M. Jules Coutant, député de la Seine, vient de prévenir MM. Clémenceau et Barthou qu'il déposera, vendredi prochain, sur le bureau de la Chambre une proposition d'amnistie en faveur des postiers révoqués, ayant pour but leur réintégration dans les emplois qu'ils occupaient avant la grève. Il réclamera le bénéfice de l'urgence.

LES INSCRITS MARITIMES

A MARSEILLE

Une réunion. — Les revendications

Marseille, 25 mai. — Les inscrits maritimes, réunis ce soir à la Bourse du Travail, ont voté la continuation de la grève. Au cours de la réunion, lecture a été donnée, 1° d'un télégramme des équipages de la Ciotat, se déclarant solidaires des équipages marseillais; 2° un télégramme adressé par le conseil syndical à M. Carnaud, député, rapporteur du projet de convention avec les Messageries, lui demandant d'inscrire dans ce projet la suppression des chauffeurs arabes à bord de cette compagnie et le nom des armements des navires effectuant un séjour de moins de trente jours dans un port quelconque.

Les inscrits se réuniront demain de nouveau, à trois heures. De leur côté, les capitaines au long cours de Marseille ont voté un ordre du jour dans lequel, tout en assurant leurs équipages de leurs sympathies, ils déclarent qu'ils ne doivent, dans l'intérêt même de tous les syndicats, recourir à la grève qu'à la dernière extrémité, après avoir usé de tous les autres moyens en leur pouvoir. Ils les invitent à dresser une liste de revendications par spécialité et par compagnie et engagent tous les marins à rallier leur navire et à laisser à leurs organisations syndicales le soin de prendre la défense de leurs intérêts.

LES OBUS A LA LUMIÈRE

Intéressantes expériences à Toulon

Toulon, 25 mai. — Ce soir ont eu lieu les dernières expériences avec l'obus de lumière sur la garde-côte cuirassé « Terrible », en présence des généraux Gallieni, de la Motte, Rémy, de Barberin, Mussard; des colonels d'artillerie Saint-Caire, Neuville et Galard et du lieutenant de vaisseau Mercier, aide-de-camp du ministre de la marine, détaché au cabinet du ministre de la guerre. Les tirs ont été suivis par une foule compacte de curieux.

L'ENTENTE CORDIALE

Le banquet annuel de la Chambre de commerce française de Londres

Londres, 25 mai. — Au cours du banquet annuel de la Chambre de commerce française de Londres, présidé par M. Raphaël Benoit, M. Cambon, ambassadeur de France, répondant à celui-ci, qui rappelait l'émotion produite en Angleterre par le nouveau projet de tarifs douaniers français, a dit :

L'entente cordiale ne nous empêche pas de discuter entre nous nos intérêts nationaux, mais lorsqu'ils paraissent en contradiction nous pouvons nous expliquer sans aigreur, sans nous prêter d'arrière-pensée, et nous cherchons de bonne foi à les concilier. On s'est beaucoup ému récemment du projet de tarif de la Commission des douanes françaises. Il est assez naturel de voir réviser un tarif après dix-sept ans d'usage. Notre gouvernement est d'accord avec les Commissions des douanes pour ménager, autant que possible, les intérêts britanniques. On l'a compris ici et l'émotion du premier jour a disparu.

LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS ET L'IMPOT SUR LA RENTE

Paris, 25 mai. — Le Conseil supérieur des sociétés de secours mutuels, réuni aujourd'hui, a adopté un vœu tendant à exonérer de l'impôt sur la rente, les sociétés de secours mutuels.

SUICIDE D'UN LYCEEN

Clermont-Ferrant, 25 mai. — Ce soir, à quatre heures, en pleine classe de troisième, au Lycée Blaise, un élève, M. Armand N..., âgé de 15 ans, s'est suicidé devant ses camarades en se tirant une balle de revolver. La mort a été instantanée. On attribue ce suicide à des chagrins de famille.

Les journaux de Paris de mercredi matin

Paris, 26 mai.

M. CLEMENCEAU ET LES CHAMBRES

De l'*Aurore* :

« L'interpellation sur la politique générale est reportée après les vacances de la Pentecôte. C'est huit jours, peut-être quinze, de gagnés pour Clémenceau. Son idée sur le Parlement n'est pas compliquée. Il sait à merveille qu'un ministère n'est jamais sûr du lendemain, tant que les théâtres du Palais-Bourbon et des faubourgs sont ouverts. De là, ce principe absolu que les présidents du conseil, dignes de ce nom, gouvernent seulement hors session. Le reste, de l'année, il faut tirer des plans, d'abord pour raccourcir le temps de présence des Chambres et pour stériliser ce qu'il en reste. L'art consiste donc à prolonger les vacances et ensuite, quand on siège, à manœuvrer pour rendre les grages inoffensifs et les tempêtes maniables ».

LES SCANDALES DE LA MARINE

De l'*Humanité* :

« Nous suivrons, sans passion, sans parti-pris, avec plus de tristesse que de colère, le développement de ce scandale nouveau et nous essayerons de faire à mesure qu'elles viendront à la lumière, les responsabilités de chacun. Il faut que cela finisse.

» Nous n'avons pas la haine des individus, nous ne prétendons pas nous arroger un monopole de moralité superbe, mais il faut que la France soit arrachée à cette atmosphère mortelle.

» C'est dans un air plus pur, c'est dans une lumière plus nette et plus saine, que doit se développer le grand conflit social, le nécessaire combat du travail contre le privilège. »

LES ERREMENTS DU PARTI RADICAL

De la *République Française* :

« On devine assez que, soit par haine instinctive de l'armée, soit par préoccupation démagogique, nos jacobins ne cherchent qu'à diminuer, autant que possible, l'autorité morale des chefs militaires. Seulement, ce qu'il y a de vraiment beau dans leur cas c'est que, ici comme partout et sans cesse, leur fanatisme imbécile aboutit le plus souvent à desservir les intérêts des clients dont ils guettent les bulletins de vote.

» Malheureusement pour eux, heureusement pour le pays, ils n'ont pas l'air de se douter que les naïfs clients commencent à s'apercevoir de la chose. Ils persévèrent donc en leurs errements avec un zèle inlassable et cela expliquerait déjà la magnifique impopularité dont on voit le flot monter autour de la faction radicale. »

LE STATUT DES FONCTIONNAIRES

De l'*Aurore* :

« Enfin, nous avons le statut du gouvernement. La lecture rapide que nous en avons faite nous a permis de constater que l'accord sera, sans doute, facile entre la Commission et le Cabinet. Non point que de nombreux détails ne soient susceptibles de soulever des débats, mais il ne s'agit, à vraiment parler, que de détails.

Sur un point, peut-être, la Commission regrettera que le Gouvernement n'ait pas cru devoir la suivre, comme il l'a fait sur tant d'autres. Nous entendons parler de Conseils d'administration qui donnaient aux fonctionnaires un droit de regard sur l'organisation de leur service, mais tout n'est pas encore perdu à cet égard parce que c'est à M. Briand que le Conseil des ministres a donné mission de suivre la discussion devant la Chambre. »

Nouvelles Régionales

L'Orage dans la Région

A Béthune. — Toute la journée de mardi, a été marquée par un grand nombre de pluies orageuses qui se sont abattues avec force sur la ville. A huit heures, la foudre est tombée sur le paratonnerre de l'Institution Saint-Vaast. A onze heures et quart, la ville a été plongée dans l'obscurité.

La foudre tombe à Grande-Synthe. — Un orage a éclaté mardi matin, dans la région de Dunkerque. A neuf heures, la foudre est tombée sur la maison d'habitation de M. Emile Desagher. Le fluide a traversé plusieurs pièces, laissant sur les murs des traces de son passage. M. Desagher, qui se trouvait au rez-de-chaussée, a parfaitement vu une boule de feu surgir de la cheminée et sortir par la porte. Les dégâts sont évalués à 1.500 fr.

LA GRÈVE DES INSCRITS MARITIMES A DUNKERQUE.

Cette grève n'existe plus que de nom, car les grévistes ou plutôt les non-embauchés, ne dépassent pas la soixantaine. Ces derniers se sont contentés mardi d'une réunion au parc de la Marine, pendant que le Comité était en pourparlers avec M. l'administrateur de l'inscription maritime. Le départ des trois vapeurs de lundi a porté un coup fatal à la grève.

Les gendarmes à cheval ont quitté Dunkerque. La surveillance des quais est assurée par les gendarmes à pied. M. Decouttère, secrétaire des inscrits de Dunkerque, a été interrogé par M. Hélin, commissaire du 1er arrondissement, au sujet des incidents survenus au départ du vapeur « Amiral-Troude », tentative de sabotage, entrave à la manœuvre de l'écluse et injures à un maréchal-des-logis de la gendarmerie maritime.

Mardi matin, M. Decouttère a été interrogé par le juge d'instruction.

UN INCENDIE A BAILLEUL-SUR-BERTHOULD. — Un incendie a détruit les étables dépendant de la ferme de Marie Despret. Un veau a péri dans les flammes.

UN INCENDIE A MONTIGNY. — Dans la nuit de samedi à dimanche, un incendie a détruit un bâtiment à usage de fournil et d'étable, appartenant à Mme veuve Danjou. Les dégâts s'élèvent à 2.000 francs. On ignore la cause du sinistre.

GRAVÉ PAR UN TRAIN A BRACHES. — Un pénible accident s'est produit, dimanche, sur la ligne d'Amiens à Compiègne. Le cantonnier Farriaux a été tamponné par un train, près de Braches. Il a été littéralement broyé.

RETOUR DES GRÈVES A ARMENTIÈRES. — Les gendarmes d'Armentières et d'Hoeplinne, détachés depuis quelques jours à Dunkerque, sont rentrés mardi soir.

UN SUICIDE A CALAIS. — Joseph Mengeant, 45 ans, a été trouvé pendu à une poutre de son grenier. On ignore à quel mobile il a obéi en mettant fin à ses jours.

CHEZ LES COUPEURS DE LILLE. — Au cours de la réunion qui eut lieu mardi soir, les coupeurs ont décidé une nouvelle entrevue avec le directeur de la maison Cousineau. Les délégués seront conduits par M. Coudrouble, secrétaire du syndicat des coupeurs.

UN ENFANT NOYÉ A WATTEN. — Le jeune René Puis, a été retrouvé noyé, dans un watergang voisin de l'habitation de son père. On n'a pu que constater le décès.

L'AFFAIRE DE FRAUDE DE CASSEL. — L'affaire de fraude dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, a provoqué une descente du parquet d'Hazebrouck. M. Coupillaud et son greffier, se sont rendus à Cassel, où on a reconstitué sous leurs yeux, la scène, par les douaniers qui en furent les témoins.

UNE DANGEREUSE RUADE A LILLE. — Dans la matinée de mardi, M. Lucien Blondeau, 33 ans, domestique, chez M. Sterverlinck, droguiste, rue Jeanne-Maillotte, a reçu de son cheval une terrible ruade qui lui défonça plusieurs côtes. Le blessé a été admis d'urgence à l'hôpital St-Sauveur.

UN GRAVE ACCIDENT A LA MADELEINE. — Un ouvrier, François Ivain, 30 ans, a été victime aux usines Kuhlmann, d'un grave accident. A la suite d'un faux mouvement, il fut pris par les habits, par une courroie et se trouva comprimé entre une poulie et la paroi de la salle du moteur. Il a été dégagé avec le bas-ventre grièvement blessé. Il a été dirigé sur l'hôpital Saint-Sauveur.

UN CADAVRE RETIRÉ DE L'EAU A MAINQ. — On a retiré du canal le cadavre d'une femme. La gendarmerie, prévenue, a ouvert une enquête.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'HYGIÈNE DU NORD. — Le Conseil départemental d'hygiène s'est réuni le mercredi 19 mai, sous la présidence Lamblin. Il a donné un avis favorable à l'installation d'une usine à gaz à Cysoing. Le Conseil a émis un avis défavorable à une demande d'installation d'une usine pour la cuisson des huiles à feux continus à Ronchin.

Il a ensuite renvoyé à l'administration les dossiers relatifs à l'installation à Roubaix d'une usine pour l'extraction des corps gras à l'aide des hydrocarbures, pour qu'il soit procédé à une enquête de première classe. Enfin, il a approuvé les conclusions d'un rapport sur la surmortalité dans la commune de Briastre.

COTONS AMÉRICAINS

New-York, 25 mai.

COURS DE CLOTURE

TERME	New-York Au jour	New-York Précédent	New-Orléans Au jour	New-Orléans Précédent
MAI.....1909	11.29	11.24	11.00	11.01
JUIN.....	11.11	11.05	11.03	11.00
JUILLET.....	11.09	11.03	11.14	11.23
AOUT.....	10.96	10.92	11.07	11.12
SEPTEMBRE.....	10.90	10.84	11.01	11.05
OCTOBRE.....	10.88	10.81	10.81	10.79
NOVEMBRE.....	10.86	10.80	10.80	10.79
DÉCEMBRE.....	10.88	10.82	10.80	10.79
JANVIER.....1910	10.83	10.75	10